



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 237-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.377

Déposée le : 28.11.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Schilt (Utzigen, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 01.12.2022

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Pourquoi les entreprises de renom, implantées depuis longtemps dans la région, sont-elles toujours plus nombreuses à devoir chercher des solutions à l'expansion, au développement, à l'agrandissement et à la croissance dans les cantons voisins ?

Il semble de plus en plus fréquent que des entreprises implantées dans le canton de Berne ne peuvent pas se développer comme elles le souhaiteraient. Souvent, une entreprise doit continuer à se développer pour suivre sa croissance ou remédier à des processus d'exploitation tombés en désuétude.

Dans l'idéal, les entreprises pourraient se développer sur les sites existants, de sorte que le personnel d'exploitation – souvent le principal capital de l'entreprise – puisse rester en emploi.

Si le développement ne peut pas se poursuivre sur le site existant, la région ou en tout cas le canton de Berne devrait avoir un nombre suffisant de terrains disponibles et utilisables dans un délai raisonnable. Les procédures de planification et d'octroi de permis de construire très complexes, qui durent en général des années, favorisent encore plus cet exode hors du canton. Il faut stopper et empêcher la vague de délocalisations vers d'autres cantons et, partant, faire à nouveau davantage pour renforcer l'économie bernoise.

Il est notoire que les agences chargées de rechercher des sites potentiels sont de plus en plus obligées, pour les raisons mentionnées, de proposer aux entreprises mandantes des sites en dehors du canton de Berne. Voici un exemple tiré du quotidien Berner Zeitung du 26 avril 2021 [trad.] : « *Faute d'opportunités dans la région, la Bourse aux fleurs de Berne prévoit de déménager dans le Seeland fribourgeois. Elle a déjà mis la main sur des terrains.* » Ou encore : « *La société ComatReleco quitte Worb pour Guin.* »

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif perçoit-il l'exode d'entreprises évoqué ?
2. Qu'entreprend la promotion économique bernoise pour contrer efficacement cette évolution ?
3. Quels instruments le Conseil-exécutif envisage-t-il de mettre en œuvre pour que les entreprises désireuses de s'implanter ou de s'agrandir puissent se voir proposer des offres correspondantes au sein du canton, ainsi que pour garantir des décisions rapides et la disponibilité de terrains ?
4. Le Conseil-exécutif peut-il envisager, notamment au niveau communal, d'accorder une plus grande importance dans les CRTU aux terrains dévolus aux activités économiques ?
5. Dans quelle mesure le canton de Berne mène-t-il une politique foncière active par rapport aux cantons voisins de Soleure, d'Argovie, de Fribourg et de Lucerne ?
6. Quels progrès le canton a-t-il réalisés dans ce domaine au cours des cinq dernières années ?
7. Quelles sont, du point de vue du canton, les principales motivations des entreprises qui ont quitté le canton de Berne au cours des dix dernières années ?
8. Quel soutien ces entreprises ont-elles reçu du canton ou de la promotion économique cantonale avant de décider de partir ?
9. Quel est le nombre net d'arrivées et de départs d'entreprises au cours des dix dernières années (*entreprises employant au moins 20 personnes*) en comparaison avec les cantons voisins de Soleure, d'Argovie, de Fribourg et de Lucerne ?
10. Quelles ont été les conséquences des arrivées et des départs mentionnés à la question 9
 - sur le nombre d'emplois ?
 - sur les recettes fiscales du canton ?
 - sur l'augmentation du trafic (*augmentation du trafic pendulaire*) ?
11. De quel type sont les entreprises qui se sont implantées au cours des dix dernières années ?
12. De quel type sont les entreprises qui ont quitté le canton de Berne au cours des dix dernières années et de quelle région provenaient-elles (territoires des conférences régionales), l'accent étant mis en l'espèce sur les entreprises du secteur des arts et métiers employant au moins 20 personnes ?
13. Quels efforts concrets le canton de Berne entreprend-il pour le développement des entreprises existantes ?
14. Quelle est la stratégie retenue par la promotion économique pour faire venir des entreprises, par exemple stratégie axée sur l'étranger (Brésil, Chine, États-Unis, etc.), et quelles sont les ressources à disposition ?
15. La promotion économique cantonale connaît-elle vraiment les besoins et les préoccupations de l'économie et des entreprises implantées ?
16. Cette promotion économique connaît-elle les terrains disponibles dans le canton et susceptibles d'être développés, et les personnes intéressées peuvent-elles consulter une liste de ces terrains ?
17. Comment les cantons voisins abordent-ils cette thématique (« point de référence ») ?

Motivation de l'urgence : certaines entreprises de renom ont quitté le canton de Berne. Il faut analyser rapidement les causes de leur départ et inverser la tendance sur-le-champ.

Destinataire

– Grand Conseil